

DEMANDES DE STAGES HORS SUBDIVISION – HORS REGION STAGES A L'ETRANGER – STAGES EN DOM-TOM

Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine
TITRE V, section 5 – Les différents types de stage

DOSSIER DE DEMANDE DE STAGE HORS SUBDIVISION ou HORS REGION

Les demandes de stage hors subdivision sont limitées à un vœu par interne et par semestre pour tous les DES.

L'interne doit adresser **un dossier complet** de demande de stage au service de la Scolarité 3^{ème} cycle.
Merci de fournir toutes les pièces au format PDF.

Ce dossier comporte :

- Une lettre de motivation professionnelle comprenant le projet de stage
- Une attestation de l'ARS d'accueil justifiant l'agrément du service demandé (**ATTENTION : agrément de votre spécialité ainsi que votre phase**)
- L'avis du coordonnateur local du diplôme d'études spécialisées d'origine concerné
- L'avis du responsable médical du lieu de stage agréé ou du praticien agréé-maître de stage des universités d'accueil
- L'avis du directeur de l'établissement hospitalier ou de l'organisme d'accueil

Vos dossiers sont à adresser à la faculté de la subdivision d'origine, et à la faculté de la subdivision d'accueil selon leurs modalités.

DÉPÔT DES DOSSIERS :

Le dossier de demande de stage hors subdivision comportant toutes les pièces mentionnées ci-dessus doit être adressé par mail (smpm-scol-cycle3@univ-amu.fr) au plus tard :

- le 30 avril pour le semestre de novembre à avril
- le 30 novembre pour le semestre de mai à octobre

Un exemplaire complet sera également adressé à la faculté de médecine de la subdivision d'accueil dans les délais prévus par la subdivision concernée (à l'AP-HP pour les établissements relevant de sa compétence).



Les dossiers seront évalués et classés selon les critères suivants :

- Accord du coordonnateur
- Formation à une technique ou à une pathologie non enseignée dans la subdivision
- Projet scientifique associé
- Evaluation de la cohérence du projet
- Inscription de la 2^{ème} à l'avant dernière année
- Inscription en dernière année

Vos dossiers seront étudiés en commissions dans la subdivision d'origine ET dans la subdivision d'accueil selon les dates fixées.

Pour les demandes de stages dans les DROM

Désormais la gestion des stages aux **Antilles/Guyane, Réunion et Mayotte** rentre dans le cadre de la procédure de droit commun.

Pour toute information concernant le dépôt de candidature, vous pouvez vous adresser pour l'UFR des Antilles/Guyane à Mme Venise OPET (venise.opet@univ-ag.fr) et pour l'UFR Santé de l'Océan Indien (Réunion et Mayotte) à M. Mario CAPET (mario.capet@univ-reunion.fr).

L'université de Bordeaux gère cette procédure au niveau national pour les stages dans le Pacifique Sud (**Nouvelle Calédonie et Polynésie Française**).

Les internes devront retirer un dossier sous forme numérique auprès de l'**Université de Bordeaux**.

Département DOM-TOM
146 rue Léo Saignat
33076 Bordeaux Cedex
Tél. : 05.57.57.10.29 / 10.31

<https://sante.u-bordeaux.fr/College-Sante/DOM-TOM/Stages-hors-subdivision-dans-les-DOM-TOM-Procedure-de-recrutement>

Prenez connaissance du calendrier de Bordeaux au moment de constituer votre dossier.

ATTENTION : Chaque semestre, les dossiers ayant obtenu tous les accords nécessaires sont examinés par une Commission dans la subdivision d'origine ainsi que dans la subdivision d'accueil, dont les résultats combinés donneront l'autorisation définitive.

L'avis de Mr. Le Doyen de la faculté de Marseille ne peut vous être remis qu'à l'issue de la commission de stage hors subdivision.



DEMANDE DE STAGE HORS SUBDIVISION

AVIS DU COORDONNATEUR LOCAL DE LA SUBDIVISION D'ORIGINE

Je soussigné(e) :

Coordonnateur Local du D.E.S. de :

.....

Donne un avis favorable à M. / Mme

.....

Sous réserve de la commission hors-subdivision (inter-CHU)

Interne inscrit(e) au D.E.S. de :

.....

En cours du ... ème semestre d'internat à la faculté de médecine de Marseille
pour accomplir un semestre d'internat de :

- NOVEMBRE 202. à AVRIL 202.

- MAI 202. à OCTOBRE 202.

Dans le service du Dr / Pr. :

.....

Nom du service :

Etablissement :

Date :

Signature et Cachet :

DEMANDE DE STAGE HORS SUBDIVISION

AVIS DU CHEF DE SERVICE / DU PÔLE D'ACCUEIL

Je soussigné(e) :

Chef de Service / Pôle de :

.....

Etablissement :

.....

Donne un avis favorable à M. / Mme

.....

Interne de la faculté de médecine de Marseille pour accomplir un
stage dans mon service / pôle pour le semestre de :

- NOVEMBRE 202. à AVRIL 202.

- MAI 202. à OCTOBRE 202.

Date :

Signature et Cachet :

DEMANDE DE STAGE HORS SUBDIVISION

AVIS DU DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Je soussigné(e) :

Directeur de:

Donne un avis favorable à M. / Mme

.....

Interne de la faculté de médecine de Marseille

pour accomplir un semestre d'internat de :

- NOVEMBRE 202. à AVRIL 202.

- MAI 202. à OCTOBRE 202.

Dans le service / Pôle du Dr / Pr. :

.....

Nom du service / Pôle :

.....

Etablissement :

Adresse :

.....

Dépendant de l'A.R.S. de :

Date :

Signature et Cachet :